

Dotations aux collectivités locales : un signal du Président de la République pour une relance de l'investissement public local

Paris, jeudi 2 juin 2016 – En clôture du Congrès des Maires de France, le Président de la République a notamment annoncé la réduction de moitié de l'effort demandé aux collectivités locales et la reconduction en 2017 du fonds d'investissement d'urgence porté à 1,2 MD euros.

Pour Bruno Cavagné, président de la Fédération Nationale des Travaux Publics, *« il s'agit d'un signal positif pour la relance de l'investissement en infrastructures des collectivités locales. Cette mesure reprend en partie les propositions que j'avais faites au Président de la République dès 2015 »*.

En effet, ces deux dernières années, les collectivités locales ont répondu à la baisse cumulée de presque 7 milliards d'euros des dotations de l'Etat par une chute de 16,5 % de leurs investissements. Parallèlement les entreprises de Travaux Publics ont perdu 14% de leur chiffre d'affaires et 18 000 emplois ouvriers.

Ce désinvestissement s'est traduit par une nette dégradation de la qualité de la voirie et des ouvrages d'art, par des canalisations d'eau toujours plus vieillissantes et générant davantage de fuites d'eau, un réseau d'éclairage public énergétivore qui tarde à être renouvelé, des projets de transport en commun retardés.

Dans un contexte qui reste difficile pour elles, Bruno Cavagné engage *« les communes et les intercommunalités, qui ont reconstitué quelques marges de manœuvre, à désormais accélérer des investissements qui leur coûteront d'autant moins chers qu'elles ne laisseront pas leurs infrastructures se détériorer »*.

Plus largement, la prochaine mandature présidentielle devra être l'occasion de poser les bases de nouvelles relations entre l'Etat et les collectivités locales :


- En reconnaissant aux nouvelles régions une compétence en matière d'infrastructures,
- En modernisant dans un sens favorable à l'investissement le cadre budgétaire et comptable des collectivités
- Et en facilitant le financement privé.

Enfin la réduction de la dépense publique devra se faire en préservant l'investissement public.

La Fédération Nationale des Travaux Publics regroupe, par l'intermédiaire de ses 20 Fédérations Régionales, 8000 entreprises exerçant une activité de Travaux Publics et représente 260.000 salariés. Elle suscite les conditions du développement du marché des Travaux Publics, informe les entreprises sur les conditions d'exercice de leur activité et répond à leurs demandes. Pour en savoir plus :

www.fntp.fr - www.relancetravauxpublics.fr  [@fntp_info](https://twitter.com/fntp_info)

Contacts Presse :

FNTP : Jean-Christophe Goux-Reverchon - Tél. : 01.44.13.31.15 / 06.45.84.45.69  gouxreverchonjc@fntp.fr